

Martigny-Ville

Commune de Martigny, district de Martigny, canton du Valais

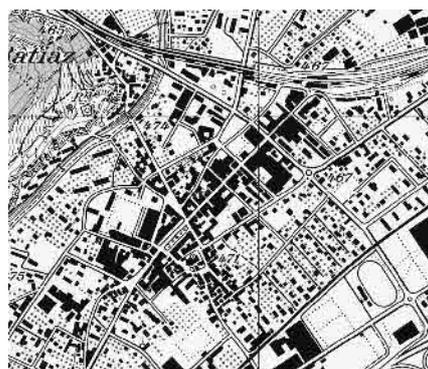


Photo aérienne 1990, © Luftbild Schweiz, Dübendorf

Située au débouché des Alpes, à la cassure de la vallée du Rhône, cette ancienne ville romaine est dominée par un château médiéval. Supplanté par Martigny-Bourg au Moyen Age, le site se développa en ville après l'arrivée du chemin de fer. Superbe place centrale ombragée par des platanes.



Carte Siegfried 1878



Carte nationale 1995

Ville



XX	Qualités de la situation
XX/	Qualités spatiales
XXX	Qualités historico-architecturales

Autres qualités : site archéologique

Martigny-Ville

Commune de Martigny, district de Martigny, canton du Valais



1 Avenue du Grand-Saint-Bernard



2



3 Villa Torrione-Copt, vers 1905



4



5 Villa Torrione



6



7



8



9



10 Rue de l'Hôpital

Martigny-Ville

Commune de Martigny, district de Martigny, canton du Valais



11 Complexe de l'hôpital



12



13 Distillerie Morand



14



15 Immeuble éclectique, début 20^e s.



16



17 Eglise réformée, vers 1915



18 Gare CFF, 1888



19



20 Rue du Léman



21



22 Avenue de la gare

Martigny-Ville

Commune de Martigny, district de Martigny, canton du Valais



23



24 Avenue des Neuilles



25 Maison de maître, vers 1920



26



27 Villa Fessler, 1911-12



28 Rue de la Délèze



29



30



31 Noyau d'origine médiévale



32



33 Habitation, vers 1990



34

Martigny-Ville

Commune de Martigny, district de Martigny, canton du Valais



35



36



37



38



39 Ecole, vers 1890



40 Rue de la Bâtiaz



41 Ancien hameau de la Bâtiaz



42 Cours de la Drance



44



45



43 Pont en bois



46

Martigny-Ville

Commune de Martigny, district de Martigny, canton du Valais



47 Rue du Rhône



48



49



50 Place Centrale



51



52



53



54



55



56

Martigny-Ville

Commune de Martigny, district de Martigny, canton du Valais



57



58



59



60



61 Tour médiévale de La Bâtiaz



62



63 Voie romaine



64 Vue depuis le versant nord



65



66

Martigny-Ville

Commune de Martigny, district de Martigny, canton du Valais



67



68 Amphithéâtre romain du Vivier



69



70 Vue depuis le versant sud



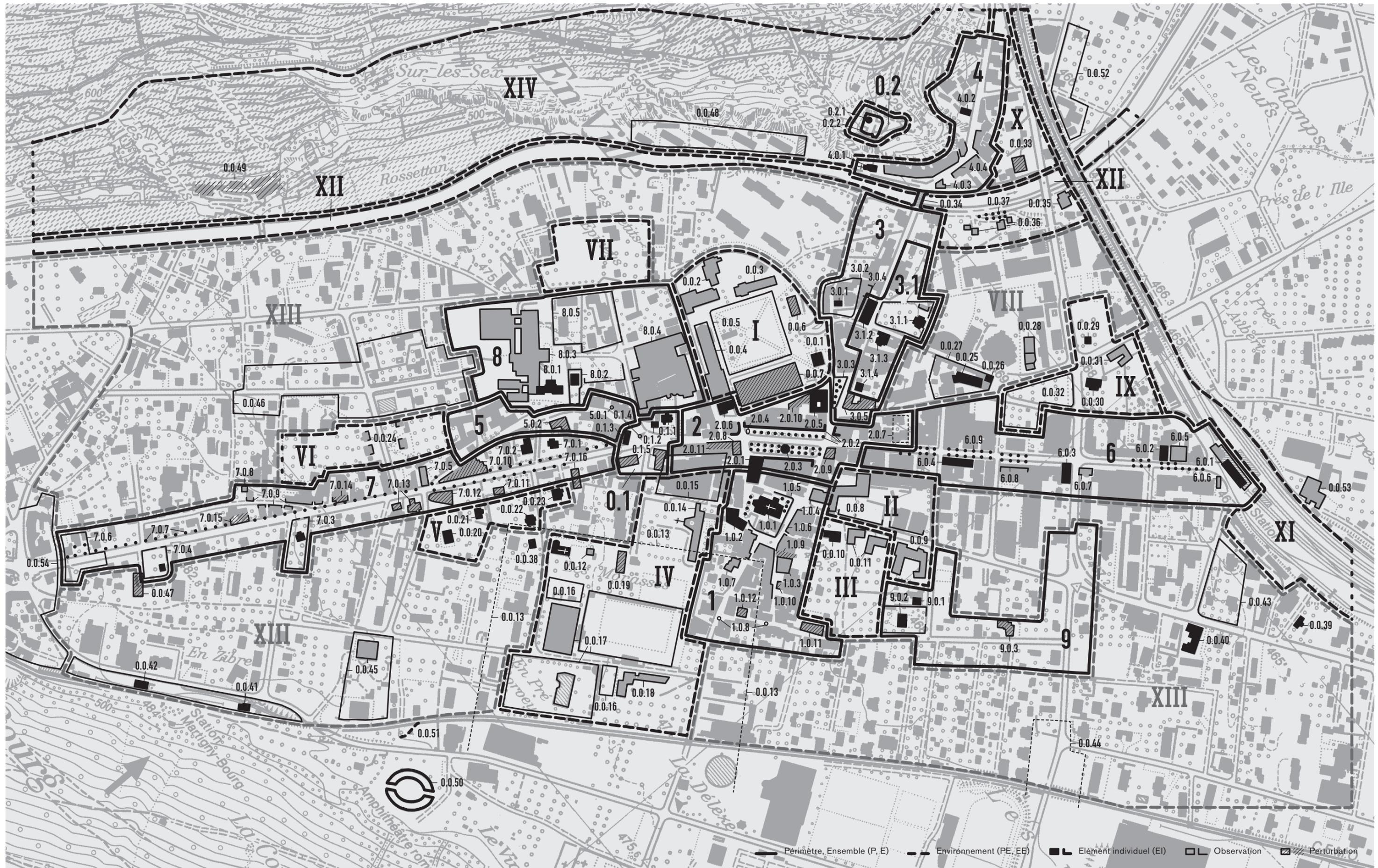
71

Direction des prises de vue 1:10 000

Photographies 1997 : 40, 41, 43, 46, 53, 57, 59-71

Photographies 1998 : 1-39, 42, 44, 45, 47-52, 54-56, 58





**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Agglomération historique d'origine médiévale au caractère rural encore affirmé	AB	×	×	×	A			29–36
EI	1.0.1	Eglise Notre-Dame-des-Champs mentionnée dès 1168 ; nef édifée de 1645 à 1687 ; clocher de 1717–23				×	A			31
EI	1.0.2	Prévôté du Grand-Saint-Bernard édifée au 16 ^e s. ; transformation en 1753				×	A			
	1.0.3	Maison Supersaxo édifée au début du 16 ^e s. ; porte cochère surmontée des armes de la famille						o		
	1.0.4	Relais de chevaux construit par Gaspard de Stockalper en 1669 ; puis hôtel de la Tour et, depuis 1889, collège Sainte-Marie						o		
	1.0.5	Enceinte de l'église englobant plusieurs bâtiments, dont le prieuré daté 1767, plantée d'arbres d'ornement						o		
	1.0.6	Espace urbain constitué autour de la place du Midi, formant le contrepoint de la place Centrale						o		
	1.0.7	Habitation vers 1990, dont le traitement architectural modeste facilite l'intégration						o		
	1.0.8	Deux fontaines, dont l'une est datée 1896						o		
	1.0.9	Passage jouxtant la maison Supersaxo, couvert par un étage vers 1990 ; traitement postmoderne totalement étranger au caractère du lieu						o		
	1.0.10	Bâtiment avec pignon sur rue ; socle largement percé de vitrines						o		
	1.0.11	Immeuble locatif postérieur à 1980, dont l'échelle et le traitement (balcons, etc.) menace le site						o		
	1.0.12	Immeuble transformé dans les années 1970 sans respect du tissu d'origine ; balcons-caisses saillants						o		
P	2	Extension le long de la route du Grand-Saint-Bernard, à la hauteur de la place Centrale, amorcée au 19 ^e s.	A	×	×	×	A			47–60
EI	2.0.1	Hôtel de Ville édifé en 1867 ; arcades au rez-de-chaussée ; restauration en 1948				×	A			
EI	2.0.2	Place Centrale ayant conservé son mobilier urbain des années 1900 ; front continu d'une grande homogénéité ; rangées de platanes				×	A			50–60
EI	2.0.3	Kiosque à musique sur un socle en granit ; structure en fonte ; vers 1900				×	A			60
EI	2.0.4	Fontaine avec bassin ovale en granit et colonne centrale ; vers 1900				×	A			
EI	2.0.5	Grand-Maison édifée au 16 ^e s. ; devenue hôtellerie dès le 17 ^e s., elle fut agrandie au siècle suivant ; perte de substance ultérieure				×	A			47
EI	2.0.6	Villa Spagnoli due à l'architecte François-Casimir Besson, vers 1905 ; bibliothèque municipale				×	A			
	2.0.7	Square arboré résultant d'une démolition postérieure à 1980						o		
	2.0.8	Immeuble du Crédit Suisse, vers 1970, pastichant, avec un niveau de plus, le bâtiment qu'il remplace						o		54
	2.0.9	Immeuble UBS, vers 1985 ; volume hors d'échelle ; traitement postmoderne						o		56
	2.0.10	Agrandissement arrière d'un immeuble bordant la place Centrale ; désagrégation du tissu d'origine						o		
	2.0.11	Galerie marchande contemporaine du Crédit Suisse ; arcades inhospitalières ; façade rideau étrangère au lieu						o		
P	3	Tissu mixte sur le tracé de l'ancienne route d'accès au site depuis Saint-Maurice ; 18 ^e –20 ^e s.	C	/	/	/	C			44–46
EI	3.0.1	Habitation médiévale tardive avec tour d'escalier, tranchant sur le restant du tissu				×	A	o		46
	3.0.2	Tissu rural des 17 ^e –18 ^e s. en cours de disparition						o		

Martigny-Ville

Commune de Martigny, district de Martigny, canton du Valais

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	3.0.3	Square Vaison-la-Romaine, dont la forme en éventail marque fortement le site ; arbres d'ornement						o		
	3.0.4	Hangar en maçonnerie implanté en retrait de la rue, en fond de cour ; fentes de ventilation étroites ; toit en dalles de pierre						o		
	3.0.5	Immeuble locatif, vers 1975 ; par sa taille trop importante (7 niveaux), il menace l'axe historique est-ouest							o	
E	3.1	Noyau regroupant la plupart des maisons de prestige	AB	/	X	X	A			
EI	3.1.1	Villa Coquoz, vers 1905, et dépendance modeste ; aujourd'hui conservatoire cantonal de musique ; beau parc arboré dominé par un cèdre majestueux				X	A			
EI	3.1.2	Ancien hôtel Clerc, début 19 ^e s. ; transformé en bâtiment locatif vers 1850-60				X	A			45
EI	3.1.3	Villa de Coquatrix, vers 1905 ; composition asymétrique de part et d'autre d'une tourelle				X	A			
EI	3.1.4	Habitation particulière, vers 1890 ; pilastres d'angle en granit et motif peint de corbeille de fruits				X	A			
P	4	Ancien hameau de la Bâtiaz occupant la tête du pont franchissant la Drance ; vestiges de tissu médiéval	AB	X	/	X	A			37-42
EI	4.0.1	Chapelle Notre-Dame-de-la-Compassion édiflée entre 1625 et 1630 par Antoine Pécquoz ; agrandie en 1748				X	A			41
EI	4.0.2	Ecole désaffectée ; une croix en granit, datée 1891, pourrait être contemporaine de sa construction				X	A			38,39
	4.0.3	Habitation occupant l'extrémité du pont sur la Drance, peut-être 17 ^e s. ; canal dans le socle pouvant indiquer les vestiges d'un moulin						o		
	4.0.4	Front continu face à la Drance se prolongeant de part et d'autre de la rue de la Bâtiaz						o		41
P	5	Tissu mixte sur l'ancien tracé de la voie rejoignant Martigny-Bourg, correspondant à un ancien lit de la Drance ; vestiges antérieurs au 19 ^e s.	AB	/	/	/	A			8-10
	5.0.1	Fontaine couverte, datée 1880						o		
	5.0.2	Immeuble en partie traité en pyramide, largement vitré, vers 1990 ; par sa taille et son traitement, il menace la continuité du tissu historique							o	
P	6	Avenue de la Gare créée à partir de la seconde moitié du 19 ^e s., urbanisée tardivement	BC	X	/	X	B			18-20,50
EI	6.0.1	Gare de 1888, agrandie en 1911 à l'est ; transformation en 1975				X	A	o		18,19
EI	6.0.2	Hôtel Suisse dû à l'architecte François-Casimir Besson, vers 1905				X	A			
EI	6.0.3	Immeuble formé de plusieurs corps de bâtiments, ponctuant le carrefour avec la route cantonale ; historicisme tardif, vers 1905				X	A			21
EI	6.0.4	Noyau formé de deux immeubles du début du 20 ^e s. dans leur état d'origine				X	A			22
	6.0.5	Café, vers 1925, formant un noyau ancien avec l'hôtel Suisse						o		
	6.0.6	Petite construction basse occupée par le buffet de la gare, vers 1900						o		
	6.0.7	Construction basse du début du 20 ^e s. ponctuant le carrefour avec la route cantonale						o		
	6.0.8	Bâtiment de la poste. vers 1990, dont seul le socle respecte l'alignement historique de la voie						o		

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Élément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	6.0.9	Allée d'arbres bordant de part et d'autre l'avenue de la Gare						o		22
P	7	Tissu à dominante résidentielle constitué à partir du début du 20 ^e s. le long de la route du Grand-Saint-Bernard rejoignant Martigny-Bourg	BC	/	/	/	B			1-7
EI	7.0.1	Villa Bessard-Crittin, néo-baroque et Louis XVI, vers 1910				×	A			
EI	7.0.2	Villa Torrione, vers 1905 ; traitement néo-médiéval avec donjon ; parc arboré et portail frontal				×	A			5
EI	7.0.3	Villa Torrione-Copt, vers 1905 ; toiture d'ardoise fortement inclinée ; parc richement arboré				×	A			3
EI	7.0.4	Villa Vairoli, vers 1920 ; style néo-médiéval ; chêne dans le parc ; ferronneries				×	A			
	7.0.5	Cinéma, vers 1915 ; traitement dépouillé et façades quasi aveugles						o		
	7.0.6	Noyau homogène, vers 1900, marquant l'entrée du site voisin de Martigny-Bourg						o		
	7.0.7	Allée d'arbres bordant l'avenue du Grand-Saint-Bernard, de part et d'autre au voisinage du centre, puis unilatéralement						o		1,7
	7.0.8	Immeuble, vers 1990, implanté en retrait de la voie, contrairement au tissu historique						o		
	7.0.9	Constructions basses d'aspect rural marquant l'ancien tracé de la voie vers Martigny-Bourg, jusque vers 1900						o		
	7.0.10	Immeuble locatif avec socle commercial en sifflet, vers 1970 ; rupture du tissu due à son échelle et à son traitement						o		
	7.0.11	Station-service désaffectée, vers 1970, en retrait de la voie ; rupture du tissu résidentiel						o		6
	7.0.12	Immeuble commercial, vers 1980, ne respectant pas la morphologie du tissu						o		4
	7.0.13	Hôtel et immeuble avec station-service, vers 1980, contribuant, avec les deux immeubles voisins, à la dissociation du tissu						o		
	7.0.14	Garage au rez-de-chaussée d'un immeuble 1960 ; auvent disproportionné et bandeau signalétique de couleur vive						o		
	7.0.15	Immeuble transformé, vers 1990 ; rupture du tissu						o		
	7.0.16	Immeuble, vers 1990, implanté en profondeur, contrairement au tissu historique						o		
P	8	Tissu mixte, 20 ^e s., englobant l'hôpital de district et les entrepôts Morand	C	/	/	/	C			11,13,16
EI	8.0.1	Infirmierie du district de 1907 ; typologie inspirée des sanatoriums ; parc ponctué de conifères				×	A			
EI	8.0.2	Maison de maître « La Romande », vers 1908, avec jardin ; balcon périphérique au 3 ^e niveau ; traitement Art Nouveau/Art Déco				×	A			
	8.0.3	Complexe hospitalier de 1956, agrandi vers 1980						o		11
	8.0.4	Entrepôts des établissements Morand ; 1 ^{re} moitié du 20 ^e s.						o		16
	8.0.5	Immeubles locatifs, à partir de 1970, formant une poche de densification face à l'hôpital						o		
P	9	Quartier résidentiel lâche constitué au 20 ^e s. le long de voies secondaires	AB	/	/	/	A			24-27
EI	9.0.1	Villa Fessler due à l'architecte F.-C. Besson ; Heimatstil, 1911-12				×	A			27
EI	9.0.2	Maison de maître, vers 1920 ; éléments néo-baroques ; vaste parc arboré				×	A			25

Martigny-Ville

Commune de Martigny, district de Martigny, canton du Valais

P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant, EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	9.0.3	Immeuble locatif en béton ; volumétrie inutilement torturée qui tranche sur le tissu alentour							o	
E	0.1	Carrefour-place situé dans le prolongement du noyau délimitant la place Centrale	C	/	/	/	C			14-16
EI	0.1.1	Petit château de la famille Torrione, vers 1905 ; tour polygonale				X	A			
EI	0.1.2	Résidence réalisée en 1902 pour L. Morand par l'architecte F.-C. Besson				X	A			
EI	0.1.3	Immeuble néo-gothique de 1902-03 dû à l'architecte genevois Jules Mério ; domine la place Plaisance				X	A			14, 15
	0.1.4	Fontaine octogonale de 1956						o		15
	0.1.5	Hôtel-tour et immeuble écrasant la place Plaisance de leur volume ; traitement architectural immodeste							o	14
E	0.2	Château de la Bâtiâz dominant le site	A	X	X	X	A			44,61,62
EI	0.2.1	Donjon circulaire du château de la Bâtiâz, édifié en 1260-68 et après 1285				X	A			61
EI	0.2.2	Enceinte du château de la Bâtiâz, fortement restaurée				X	A			61
PE	I	Parc et préaux de plusieurs écoles, en position centrale	ab			X	a			62
EI	0.0.1	Le Manoir ; édifice baroque portant la date de 1731, réalisé pour J.-J. Ganioz				X	A			
	0.0.2	Ecole de 1935 et salle de gymnastique						o		12
	0.0.3	Bâtiment scolaire des années 1950						o		
	0.0.4	Nouveau bâtiment scolaire, vers 1990						o		
	0.0.5	Préaux et parc ; esplanade faiblement structurée						o		62
	0.0.6	Immeuble locatif ; corps étranger inséré parmi les bâtiments scolaires							o	
	0.0.7	Supermarché Migros, vers 1980 ; traumatisme profond de la structure historique, en voie de résorption							o	
PE	II	Aire occupée par deux écoles et leurs prolongements	ab			X	a			
	0.0.8	Bâtiments du collège Sainte-Marie, constitués à partir du 19 ^e s. sur une aire largement close de murs						o		
	0.0.9	Collège Sainte-Jeanne-Antide, vers 1930						o		
PE	III	Verger d'une ancienne propriété, transformé en parc public	a			X	a			
EI	0.0.10	Anciens bains transformés en villa ; destinés, jusque vers 1870, aux clients des hôtels				X	A			
	0.0.11	Constructions rurales et artisanales, contemporaines des anciens bains qu'elles prolongent						o		
PE	IV	Jardins appartenant à une communauté religieuse et terrains de sport et de loisirs	ab			X	a			
EI	0.0.12	Centre paroissial réformé, vers 1925 ; architecture néo-romane à gros bossages				X	A	o		17
EI	0.0.13	Limites approximatives du site occupé par la ville romaine ; importantes découvertes archéologiques				X	A			
	0.0.14	Construction avec chapelle appartenant à une communauté religieuse, après 1950						o		

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Élément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.15	Hangars et dépôts, 20 ^e s., en partie désaffectés						o		
	0.0.16	Sites archéologiques à l'air libre, posant un important problème muséologique						o		
	0.0.17	Aire réservée aux activités sportives						o		
	0.0.18	Motel bas prolongeant l'aire sportive						o		
	0.0.19	Immeuble locatif élevé, vers 1990, dont l'implantation menace l'aire sportive							o	
PE	V	Villas du début du 20 ^e s. entourées de parcs et de jardins	a			×	a			6
EI	0.0.20	Villa J. Couchepin, vers 1910, de style néo-classique ; parc richement arboré				×	A			
EI	0.0.21	Villa Gianadda-Ducrey, début 20 ^e s.				×	A			
EI	0.0.22	Villa Veuthey, début 20 ^e s., Heimatstil				×	A			
EI	0.0.23	Villa Arlettaz, 1923, due à F.-C. Besson ; ordonnance classique				×	A			
PE	VI	Vergers pratiquement libres de constructions protégeant le tissu historique	ab			×	a			
	0.0.24	Villas de la première moitié du 20 ^e s. prolongées par des jardins et des vergers						o		
PE	VII	Verger et champ pris dans les terrains urbanisés, ouvrant une perspective sur le versant viticole	a			×	a			
PE	VIII	Aire fortement urbanisée située de part et d'autre de la route cantonale	b			/	b			
EI	0.0.25	Habitation rurale et dépendances ; tissu résiduel de valeur				×	A			
	0.0.26	Transformateur, début 20 ^e s., ponctuant l'angle d'un noyau ancien				×	A			
	0.0.27	Noyau mi-rural, mi-artisanal des années 1900, fortement menacé						o		
	0.0.28	Noyau formé de deux constructions successives, vers 1930, aujourd'hui prises dans les constructions récentes						o		
PE	IX	Terrains arborés occupés par des villas et place en partie ombragée dévolue au parking	ab			×	a			
EI	0.0.29	Chalet daté 1912, prolongé par un parc richement arboré				×	A			
EI	0.0.30	Villa, début 20 ^e s., à l'architecture austère ; parc clos de murs				×	A			
	0.0.31	Construction rurale prolongée par un jardin, vers 1900						o		
	0.0.32	Place transformée en parking, en partie plantée d'arbres ; espace résiduel à réorganiser						o		
PE	X	Aire faiblement densifiée séparant la Bâtiaz de la route cantonale	ab			×	a			
	0.0.33	Immeuble, vers 1990, menaçant le site de la Bâtiaz par son volume disproportionné							o	
PE	XI	Domaine ferroviaire constituant la frontière nord du site	ab			/	a			
PE	XII	Cours de la Drance marquant la limite de l'urbanisation du site à l'ouest	a			×	a			42,61,64

Martigny-Ville

Commune de Martigny, district de Martigny, canton du Valais

P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant, EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	0.0.34	Pont en bois sur la Drance édifié en 1839 ; élargi en 1947–48				×	A			42,43,61, 64
	0.0.35	Villa, vers 1900, transformée en prison de district, avec perte de substance ; dépendances sacrifiées pour faire place à un parking						o		
	0.0.36	Constructions rurales de taille réduite face à la Drance						o		
	0.0.37	Vestiges d'une allée de peupliers de très grande taille						o		
PE	XIII	Fond de la vallée constitué de terrains agricoles, en cours d'urbanisation dès les années 1950	b		/		b			64–66, 69–71
EI	0.0.38	Villa réalisée en 1922 par F.-C. Besson, architecte, pour Henri Charles ; classicisme modeste				×	A			
EI	0.0.39	Maison Majella, 1890–1900 ; rez-de-chaussée entièrement appareillés en granit, de même que les chaînes d'angle				×	A			
EI	0.0.40	Atelier de fabrication de chaussures et habitation à l'étage, vers 1910, Heimatstil ; encadrements en pierre soignés				×	A			
EI	0.0.41	Gare du Martigny-Orsières, vers 1910, par J. Tailens, implantée à mi-chemin de la ville et du bourg				×	A			
EI	0.0.42	Plate-forme ferroviaire allongée et hangar des marchandises				×	A	o		
	0.0.43	Groupe d'habitations individuelles de la première moitié du 20 ^e s. avec jardins						o		
	0.0.44	Carrefour marquant la sortie du site, traité en espace libre engazonné						o		
	0.0.45	Fondation Gianadda, vers 1980, occupant l'emplacement d'un temple indigène ou temenos						o		
	0.0.46	Habitations individuelles du milieu du 20 ^e s.						o		
	0.0.47	Immeuble locatif, vers 1990, adossé au parc de la villa Vairoli, sur l'arrière, menaçant le caractère linéaire de la structure historique							o	
PE	XIV	Premiers contreforts escarpés du versant viticole	a			×	a			
	0.0.48	Groupe d'immeubles locatifs au pied de la Bâtiaz ; exemple à ne pas renouveler						o		
	0.0.49	Groupe de maisons individuelles de grande taille, vers 1980, menaçant le coteau viticole							o	
EI	0.0.50	Vestiges de l'amphithéâtre romain, dégagés dans les années 1990				×	A			68
EI	0.0.51	Tronçon de la voie romaine reliant Rome à la Grande-Bretagne par le col du Grand-Saint-Bernard				×	A			63
	0.0.52	Groupe de constructions rurales implanté face à la Bâtiaz, vers 1900						o		
	0.0.53	Bâtiment industriel implanté au-delà des voies du chemin de fer ; début 20 ^e s.						o		
	0.0.54	Site voisin de Martigny-Bourg, d'importance nationale dans l'ISOS						o		

Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

Des origines à la conquête romaine

Du fait de sa position au débouché dans la vallée du Rhône de la voie franchissant les Alpes par le col du Grand-Saint-Bernard et de celle venant de Chamonix par le col de la Forclaz, on peut affirmer sans grand risque d'erreur que le lieu fut occupé par l'homme dès la fonte du glacier qui recouvrait la vallée du Rhône, vers 12 000–10 000 av. J.-C. La colonisation se fit vraisemblablement dans un premier temps dans la combe qui domine le site actuel, située à l'abri des divagations de la Drance. A l'orée de l'histoire, le site fut investi par le peuple celte des Véragres, qui lui donna le premier de ses noms : Octodurus, du celte « duros », désignant une porte, et du latin « ocris » ou montagne. Quant au nom de Martiniacum, transformé en Martignie au 12^e siècle, il apparaît en 515 et découle, très vraisemblablement, d'un patronyme romain.

Une ville romaine au débouché des Alpes

En 57 av. J.-C., Octodure entra dans l'histoire européenne. Un an après la débâcle de Bibracte à laquelle échappèrent les Véragres, Jules César envoya l'un de ses lieutenants, Sergius Galba, avec la douzième légion pour ouvrir la route des Alpes. Ce dernier préparait ses quartiers d'hiver à Octodurus lorsque, malgré les otages remis par la population locale, les Véragres, aidés des Séduois et des Nantuates, attaquèrent les romains depuis les hauteurs surmontant le camp. Nonobstant la bataille et la victoire décrites dans le livre III des Commentaires sur la guerre des Gaules, Galba dut se retirer chez les Allobroges, dans la province narbonnaise, après avoir incendié toutes les habitations. Selon la description de César, le vicus ou bourg d'Octodure était situé au fond d'une vallée qui confinait à une plaine de peu d'étendue ; enfermé de tous côtés par de très hautes montagnes, une rivière le coupait en deux parties, l'une occupée par l'armée romaine et l'autre par les autochtones. Malgré l'absence de tout vestige, on peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit d'un site implanté à l'ouest de Martigny-Bourg, où un toponyme « Bourg-Vieux » est d'ailleurs attesté dès le 16^e siècle.

En 15–10 av. J.-C., les Romains conquièrent définitivement tout le Valais, qui prit le nom de province des Alpes Poenina. Sous le règne de l'empereur Claude (41–54), le Vicus Octodurus, jusqu'alors simple chef-lieu de région, connut une destinée particulière. Dès son avènement, l'empereur entreprit la conquête de la Grande-Bretagne, ce qui le conduisit à aménager la voie de liaison la plus directe qui passait par le col du Grand-Saint-Bernard. En parallèle, il réorganisa politiquement tout le district du Valais, qui ne forma plus alors qu'une seule civitas, dont la capitale fut une ville nouvellement créée au pied du col, implantée dans des champs jusqu'alors cultivés de la plaine de Martigny (0.0.13). Baptisée Forum Claudii Augusti, elle devint ultérieurement, sous le nom de Forum Claudii Vallensium, le centre politique, administratif et commercial de la province du Valais. Cette ville fut dès lors l'une des deux résidences du gouverneur de la province des Alpes, l'autre étant située à Ayme-en-Tarentaise, sur le versant occidental du col du Petit-Saint-Bernard. Sur la base de fouilles archéologiques menées à partir de 1883, on a aujourd'hui une idée assez précise de la disposition de la ville romaine et de son ampleur. Edifiée sur la base d'un plan régulateur en damier formé par trois séries de cinq insulae, mesurant chacune approximativement 100 m par 100 m, l'agglomération couvrait une superficie d'environ 15 hectares, ce qui, par comparaison avec d'autres cités romaines, permet d'émettre l'hypothèse d'une population de 3000 à 5000 habitants. Ce chiffre est corroboré par la taille de l'amphithéâtre (0.0.50), qui pouvait accueillir quelque 6000 spectateurs. La via principalis, qui parcourait le rectangle formé par la ville dans le sens de la plus grande longueur, empruntait à peu près le tracé de l'actuelle rue du Forum et son entrée nord se situait grosso modo dans le prolongement de l'axe de symétrie de la future agglomération médiévale (1). Au centre se trouvait le forum, que jouxtait au nord-est le temple. Au sud-ouest de la dernière rangée d'insulae étaient implantés en ordre dispersé, en partant du versant du Mont-Chemin, l'amphithéâtre, des entrepôts, un sanctuaire indigène antérieur à la création de la cité, les thermes et un temple dédié au culte de Mithra. A proximité de l'amphithéâtre, on peut découvrir, depuis les années 1980, un vestige de la voie romaine (0.0.51) ; un panneau de

Martigny-Ville

Commune de Martigny, district de Martigny, canton du Valais

signalisation indiquant dans l'une des directions : Summus Poeninus milia passum XXV (col du Grand-Saint-Bernard 37,5 km), Italia, Roma, et dans l'autre : Forum Claudii Valensium, Britannia, Londinium, rappelle que l'on se trouve sur le tracé d'un ancien axe de liaison d'importance européenne reliant Rome à Londres.

Soumis aux incessants débordements de la Drance, qui courait alors au centre de la plaine alluvionnaire, le site subit également des incursions barbares, à la fin du 2^e siècle et aux alentours de l'an 230, comme l'attestent les fouilles archéologiques, dans lesquelles deux épaisses couches de décombres sont séparées par une mince couche de limon. Une nouvelle débâcle des eaux, en 422, accéléra l'abandon de Martigny-Ville au profit de Martigny-Bourg. Des inondations successives et de nouvelles incursions barbares, notamment en 574, eurent définitivement raison de la ville romaine. Le siège épiscopal transféré à Martigny par saint Théodore, fondateur de l'abbaye de Saint-Maurice, lors de sa nomination comme évêque en 349, fut déplacé à Sion avant même la fin du 6^e siècle.

La difficile naissance de Martigny-Ville

Après son anéantissement, le site subit une longue éclipse. Ainsi, au 14^e siècle, sa population ne dépassait pas 320 habitants, à une époque où Martigny-Bourg en comptait 420. Quant au nom de « ville », il ne doit pas nous conduire à de fausses conclusions ; ce terme dérive du patois « vella » et est employé dans mainte localité valaisanne pour désigner le quartier où se trouve l'église paroissiale. Mentionné dès 1168, le nom même de ce sanctuaire, Notre-Dame des Champs, nous révèle qu'il se situait à l'écart de toute localité. Dépendant de l'hospice du Grand-Saint-Bernard, il versait néanmoins une dîme au chapitre de Sion en 1250, ce qui suggère un partage des droits.

Durant presque tout le Moyen Age, le pouvoir fut exercé par les châtelains représentant la Savoie depuis le château de Saint-Jean, implanté loin dans la combe surplombant Martigny. Après son démantèlement, au 13^e siècle, le château de la Bâtiaz (0.2.2) devint l'enjeu de combats acharnés. Appartenant à

l'évêque en 1233, il fut assiégé par les troupes de Pierre II de Savoie en 1259 et pris en 1260 ; ce dernier le perdit à nouveau, avant de le reprendre en 1265. Après 1285, le château revint à l'évêque Pierre d'Oron, dont on prétend qu'il assécha son trésor et dut engager sa crosse pontificale pour subvenir aux frais de la construction du donjon actuel (0.2.1). Jusqu'à son démantèlement par les Hauts-Valaisans, en 1475, le château changea encore plusieurs fois de main. Relevé par l'évêque Josse de Silenen, il fut pris d'assaut en 1518 par Georges Supersaxo, qui s'y installa durant quelques mois avant de le quitter après y avoir bouté le feu.

Le 25 janvier 1345, suite à une tempête de foehn qui entraîna d'importantes fontes de neige, la Drance provoqua une fois de plus des inondations, quittant son lit situé au centre de la plaine pour aller couler au pied du rocher de la Bâtiaz. A la suite de cette catastrophe, une charte, promulguée le 17 mai 1349, exigea la création de « barrières », un système de digue qui se maintint jusqu'à nos jours. Sur l'ancien lit de la rivière, dont un bras empruntait l'actuelle rue de l'Hôpital (5), s'implantèrent plusieurs moulins, martinets et foulons qui survécurent jusqu'à la fin du 19^e siècle. A la suite d'une nouvelle débâcle survenue en 1595 fut édiflée, au pied du rocher de la Bâtiaz, la chapelle commémorative Notre-Dame-de-Compassion (4.0.1) qui marque plus ou moins la naissance du « quartier » de la Bâtiaz. La peste, avec son cortège de misères, toucha Martigny en 1589 et 1630. Entre 1645 et 1687, l'église paroissiale Notre-Dame-des-Champs (1.0.1) fut reconstruite dans le style baroque ; le clocher fut relevé dans le style roman en 1717–23. Cette époque marqua la résurrection de Martigny-Ville, avec la construction, vers 1730, du Manoir (0.0.1), la transformation de la prévôté du Grand-Saint-Bernard, en 1753, sur un noyau du 16^e siècle (1.0.2), l'agrandissement de l'auberge de la Grand-Maison (2.0.5) où logèrent, au cours du 19^e siècle, tout ce que l'Europe compta de célébrités dans le domaine des arts et de la littérature : Goethe, Alexandre Dumas qui raconte qu'il y mangea un bifteck d'ours, Fenimore Cooper, Stendhal, Byron, Musset et George Sand, Balzac, Lamartine, Dickens, Ruskin, Flaubert, Théophile Gautier.

La suprématie de Martigny-Ville

En 1841, l'entité politique de Martigny vola en éclats, à la suite notamment des mouvements libertaires de 1831 et 1833 qui aboutirent à une opposition entre citadins et habitants de la campagne. Les différents « quartiers » (Martigny-Ville, Martigny-Bourg, La Bâtiaz, Martigny-Combe et Trient, Charrat) devinrent autant de communes indépendantes. Quant au découpage entre Martigny-Bourg et Martigny-Ville, il exprima davantage l'influence de compromis politiques que le respect de la morphologie existante ; ceci aboutit, un siècle plus tard, entre 1956 et 1964, à une nouvelle réunification des trois communes occupant la plaine alluvionnaire (Martigny-Ville, Martigny-Bourg et La Bâtiaz). Jusqu'au milieu du 19^e siècle, Martigny-Bourg, fort de ses droits de marché et de son ancien siège du vidame épiscopal, l'emporta sur Martigny-Ville, quoique de peu (1076 habitants contre 1066, en 1850). Dès la décennie suivante, marquée par l'ouverture de la ligne de chemin de fer Lausanne-Sion, entre 1859 et 1860, Martigny-Ville prit la première place, avec 1403 habitants contre 1110. La différence ne fit ensuite que s'accroître jusqu'à leur réunification, qui traduisit dans les faits la suprématie définitive du centre urbain.

Le site au 19^e siècle

Jusqu'au milieu du 19^e siècle, Martigny-Ville se résuma à une modeste bourgade rurale. Se développant le long d'un axe dominant nord-ouest/sud-est, formé par les rues des Alpes, du Collège et Marc-Morand (l'ancienne rue des Hôtels), elle englobait le noyau médiéval entourant l'église (1), la place Centrale (2.0.2) et ses prolongements, ainsi que le tissu bordant la route rejoignant la Bâtiaz (3). Cet axe était bordé par plusieurs hôtels, dont certains ont ultérieurement été transformés, telle la Grand-Maison, d'autres démolis, comme l'ancien hôtel du Cygne de 1803, au nord du square Vaison-la-Romaine, ou convertis en locatif, dans le cas de l'ancien hôtel Clerc (3.1.2). Puis la route franchissait la Drance par un pont couvert en bois édifié en 1839 (0.0.34) – le précédent ayant été emporté lors de la débâcle de 1818 –, traversait la Bâtiaz (4) en longeant le rocher portant le château et piquait vers Saint-Maurice. Le croisement avec la route perpendiculaire reliant

Martigny-Bourg à Sion s'effectuait alors à la hauteur de l'église paroissiale. L'ancienne route rejoignant Martigny-Bourg suivait à l'époque un tracé sinueux empruntant, en partie, l'ancien cours de la Drance, avant son détournement au pied du Mont-Ravoire, et était ponctuée de deux noyaux composés de moulins.

Les terrains destinés à la création de la place Centrale (2.0.2) furent acquis entre 1818 et 1844. En 1837, le Conseil municipal décida le nivellement et l'empiérement du lieu, dans le but d'y établir le futur champ de foire. En 1848, les premiers bâtiments furent édifiés sur le front nord-ouest de la place, entre la fontaine et le kiosque à musique ; leur socle était alors percé d'arcades, permettant de circuler à l'abri des intempéries. Achevée entre 1880 et 1922, la conception d'origine de la place ne résista pas à l'évolution mercantile ; en particulier, la création d'arcades au rez-de-chaussée fut abandonnée, celles d'origine étant peu à peu privatisées. La place Centrale se caractérisa néanmoins, jusque dans les années 1970, par une grande homogénéité, avant que ne soit édifié à chaque extrémité un immeuble bancaire, le premier (2.0.8), à la fin des années 1970, s'inspirant d'une démarche pastichante maladroite, le second (2.0.9), à la fin des années 1980, contre l'avis de la sous-commission cantonale pour la protection des sites.

L'ouverture de la ligne du Simplon, avec l'arrivée du premier convoi venant du Bouveret le 14 juillet 1859, et l'inauguration de la ligne de Sion, le 10 mai 1860, marquèrent le début du renouveau de Martigny-Ville. Son tracé – qui évite la Bâtiaz, où se trouvait située la première station, et emprunte une large courbe en limite de la plaine du Rhône – suscita, en 1878, la création de l'avenue de la Gare, parfaitement rectiligne, sur un projet de 1876 dû au géomètre Amédée de Coquatrix. L'essor du site entraîna également l'édification, en 1866–67, de l'Hôtel de Ville (2.0.1), implanté perpendiculairement à la place Centrale. L'évolution fut néanmoins, dans un premier temps, extrêmement lente. Sur la première édition de la carte Siegfried, parue en 1878, le site présente une emprise pratiquement semblable à celle du milieu du siècle, avec toujours la dominante de l'axe nord-ouest/sud-est. La gare actuelle (6.0.1) fut inaugurée

en 1888, avant d'être agrandie en 1911, tandis que les premières constructions s'implantaient le long de l'avenue de la Gare. En 1883 débutèrent également les premières fouilles scientifiques sur le site de la ville romaine. En 1899 fut créée l'avenue reliant le Bourg et la Ville, suivie, en 1906, de l'inauguration d'un tramway reliant la gare au Bourg. La même année eut lieu l'ouverture de la ligne Martigny-Châtelard, suivie, en 1910–11, par celle de Martigny-Orsières et la construction d'une gare (0.0.41) au sud-ouest de l'amphithéâtre romain.

La croissance du site au cours du 20^e siècle

Au cours de cette période, la prédominance de l'axe nord-est/sud-ouest s'affirma de plus en plus au détriment de l'ancien axe reliant la Bâtiaz à l'église paroissiale. Toute une série de villas bourgeoises s'implantèrent sur son tracé, principalement le long de l'avenue du Grand-Saint-Bernard, qui, grâce aux parcs et aux jardins richement arborés des propriétés qui la bordaient, acquit une image résidentielle affirmée. En 1907 fut également créée, sur l'emplacement d'anciens moulins, l'infirmerie du district (8.0.1), agrandie en hôpital en plusieurs étapes, notamment en 1956. Dans les années vingt, ce développement, encore très lacunaire, s'interrompt presque totalement, au point que, pendant une longue période, l'image du site évolua peu, malgré l'implantation des premiers immeubles locatifs. Suivirent la crise économique des années trente et la Seconde Guerre mondiale, avant que Martigny-Ville n'explose littéralement dans les années soixante, en liaison avec l'évolution du site en centre régional. Cet essor s'est poursuivi jusqu'à nos jours et se traduit par l'urbanisation, largement engagée, de toute la plate-forme séparant les monts de Chemin et de Ravoire, au détriment de l'image historique largement rurale des prolongements du site. Cette urbanisation a entraîné par contrecoup la découverte progressive des vestiges de la ville romaine, qui joua à son tour un rôle dans la création de la fondation Gianadda (0.0.45), dont la notoriété a entre-temps dépassé les frontières du Valais. Cette évolution se reflète dans le chiffre de la population, qui a fait plus que doubler entre 1940 et 1990. A cette date, l'agglomération comptait près de 13 000 habitants, ce qui en faisait déjà l'un des principaux centres urbains du Valais. Parallèlement, le

secteur tertiaire s'est fortement développé, occupant aujourd'hui près des deux-tiers de la population.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Le centre historique

A la suite de la disparition de la ville romaine (0.0.13) sous les limons de la Drance, la composante la plus ancienne du site actuel (1) se situe dans le prolongement de l'église paroissiale (1.0.1), dont la première mention remonte au 12^e siècle et qui s'est constituée vers la fin du Moyen Age. Deux voies principales partant en éventail de la place du Midi, selon l'axe de développement historique nord-ouest/sud-est, innervent le tissu. Outre les bâtiments complétant le centre paroissial – prévôté du Grand-Saint-Bernard (1.0.2) et prieuré (1.0.5) –, le tissu se compose de maisons d'habitation disposées en rangées contiguës bordant étroitement les voies, qui comptent de trois à quatre niveaux, avec parfois des commerces en rez-de-chaussée. En limite du groupement et sur l'arrière, des dépendances rappellent l'origine rurale, toujours perceptible, du tissu. Les voies, marquées par des alignements irréguliers, très organiques, sont en grande partie pavées et souvent dépourvues de trottoirs, ce qui confère à l'espace sur rue une grande homogénéité. Un mobilier urbain récent, constitué de bornes métalliques de différentes tailles et de lanternes rétro, illustre une démarche pittoresque pernicieuse. Une majorité du tissu, à en juger par les indications historiques et les dates figurant sur les bâtiments, remonte au 17^e–18^e siècle, avec des éléments plus anciens, telle la maison Supersaxo (1.0.3) dont l'origine se situe au début du 16^e siècle, mais également des transformations ultérieures, au cours du 19^e siècle, comme dans le cas du relais de chevaux (1.0.4), construit par Gaspard de Stockalper en 1669, transformé en hôtel de la Tour avant d'héberger, à partir de 1889, le collège Sainte-Marie. Deux fontaines (1.0.8), dont l'une est datée 1896, signalent un développement du réseau de distribution d'eau à la fin du 19^e siècle.

A la rencontre de cet axe croisant la plate-forme alluvionnaire et de l'extension amorcée au courant du

19^e siècle le long de la route du Grand-Saint-Bernard (2) se situe la place Centrale (2.0.2), qui constitue aujourd'hui encore le coeur du site. Cet espace, dont la création débuta dans les années 1848 et se concrétisa durant la seconde moitié du 19^e siècle, se caractérise par une grande homogénéité, malgré l'éclectisme du tissu qui le compose, typique de l'époque ; une triple rangée de platanes lui fournit un ombrage bienvenu, tandis qu'un kiosque à musique et une fontaine constituent un mobilier urbain de qualité. Les constructions d'origine présentent pour la plupart quatre niveaux principaux, avec un rez-de-chaussée occupé par des commerces, un cinquième niveau plus bas étant percé d'ouvertures de forme carrée. En 1867, le nouvel Hôtel de ville (2.0.1), implanté à l'angle de la place, en profondeur, crée une liaison avec l'enceinte de l'église. Les autres constructions en bordure de la route reprennent le même ordre contigu et se caractérisent par un tissu analogue. A chaque extrémité de la place, sur le côté étroit, un immeuble bancaire constitue une perturbation sensible, l'un (2.0.8), édifié dans les années 1970, parce qu'il pastiche, mais avec un niveau de plus, le bâtiment qu'il remplace, l'autre (2.0.9), construit vers 1985, dans la mesure où il s'affirme comme objet unique au mépris de la morphologie de la place. Une galerie marchande (2.0.11), d'une affligeante banalité, constitue une perturbation moins sensible du fait de sa position secondaire. Malgré ces divers conflits, la conservation de la place, exceptionnelle sur le plan cantonal, voire suisse, n'est pas mise en péril.

A la hauteur de la place Plaisance (0.1), la structure linéaire du tissu prolongeant la place Centrale se dissocie et laisse place à une juxtaposition de constructions isolées, parmi lesquelles deux villas prestigieuses et un immeuble du début du 20^e siècle (0.1.1 à 0.1.3). Ce tissu lâche a facilité l'implantation, dans les années 1970, de deux immeubles hors d'échelle, qui écrasent le tissu d'origine de leur volume (0.1.5).

Le tissu situé dans la continuité de l'ancienne voie d'accès au site depuis Saint-Maurice, autrefois connue sous le nom de rue des Hôtels (3), se caractérise par son hétérogénéité ; il associe l'ancien hôtel

Clerc (3.1.2), transformé en locatif dès le milieu du 19^e siècle, des villas prolongées ou non par un parc, mais également des entrepôts viticoles, un noyau rural d'origine très ancienne (3.0.2) et, plus récemment, à l'entrée du pont sur la Drance, plusieurs immeubles locatifs. Un noyau central (3.1) regroupe la majorité des constructions les plus intéressantes et constitue l'épine dorsale de l'entité. Un immeuble locatif de grande taille (3.0.5) assure la jonction avec le tissu prolongeant la place Centrale, face au Square Vaison-la-Romaine (3.0.3) ; il représente une perturbation grave dans la mesure où il crée une véritable muraille entre les deux tissus.

La Bâtiaz (4) constitue la tête de pont sur l'ancienne route venant de Saint-Maurice. Sa création est étroitement liée à celle du château médiéval qui le surplombe (0.2) et dont le donjon domine tout le site. Le front contigu de maisons qui se développe face au cours de la Drance se caractérise par une situation en contrebas du niveau de l'eau. Ceci a entraîné la construction de digues de retenue dont le sommet, sur lequel court une véritable voie sur berges, se situe à mi-hauteur des constructions. La chapelle Notre-Dame-de-la-Compassion (4.0.1) ponctue l'extrémité du front. Elle remonte au début du 17^e siècle et commémore une importante inondation survenue en 1595. Une maison (4.0.3), située à l'angle du pont et en limite de digue, outre son volume très organique et ses coursives en bois côté rivière, se caractérise par la présence d'un canal percé dans le pied du socle qui pourrait indiquer qu'il s'agit d'un ancien moulin. Le front sur berge se poursuit par une voie en arc de cercle dont le tracé suit la courbe du rocher, encore fortement définie sur le plan spatial ; puis la voie devient rectiligne et le tissu plus clairsemé. Une légère extension latérale correspond au départ du chemin rejoignant la butte occupée par le château. La présence d'une école de la fin du 19^e siècle (4.0.2) rappelle que La Bâtiaz a constitué, à partir de 1841 et durant plus d'un siècle, une commune indépendante. Aujourd'hui désaffecté, ce bâtiment témoigne, à l'image d'une bonne partie du tissu, du progressif déclin de cet ancien « quartier ».

Un tissu mixte, fortement marqué par l'artisanat, borde la rue des Moulins (5). Sa présence s'explique

par le fait que cette voie correspond au tracé d'un ancien lit de la Drance, avant qu'elle ne soit détournée au pied du Mont-Ravoire. On y trouvait autrefois moulins, martinets et foulons. Une fontaine couverte, datée 1880, représente sans doute le dernier vestige visible de ces installations. L'implantation, dans les années 1990, d'un bâtiment présentant l'aspect d'un immeuble de bureau (5.0.2), largement vitré, menace aujourd'hui la continuité du tissu, déjà fragilisé par l'implantation, en 1907, de l'infirmier de district (8.0.1).

Les quartiers planifiés

L'avenue de la Gare (6), dont le tracé remonte à la création de la ligne du chemin de fer au milieu du 19^e siècle, n'a été urbanisée que beaucoup plus tard, vers 1900. Les vestiges de cette époque sont aujourd'hui peu nombreux ; à l'exception d'une rangée contiguë (6.0.4), ils sont isolés dans le tissu de remplacement constitué, pour l'essentiel, après la Seconde Guerre mondiale. En dépit de l'hétérogénéité de son tissu, la voie présente toutes les caractéristiques d'une avenue avec sa double rangée d'arbres d'ornement. Ses caractéristiques spatiales, son échelle généreuse et son tissu éminemment urbain lui confèrent un rôle majeur dans l'image du site.

L'avenue du Grand-Saint-Bernard (7) prolonge l'avenue de la Gare en amont de la place Centrale. Urbanisée progressivement à partir du début du 20^e siècle, en liaison avec la construction du tramway en 1906, elle s'en distingue par un caractère plus résidentiel, mais également par le fait qu'elle incorpore différents noyaux anciens (par exemple 7.0.9). Ces derniers ponctuaient l'ancienne voie de liaison avec Martigny-Bourg, au tracé nettement plus organique. En dehors d'un tronçon plus urbain situé à la hauteur du carrefour avec la rue des Moulins (7.0.10, 7.0.12), le tissu a conservé son caractère lâche, faiblement densifié. Il est bordé par toute une série de villas du début du 20^e siècle, prolongées par leurs parcs et leurs jardins (7.0.1 à 7.0.4). Cet axe, à l'instar de l'avenue de la Gare, est bordé par des rangées d'arbres, parfois doubles, parfois simples, qui participent fortement à son caractère. Une aire mixte relativement importante (8), englobant notamment les bâtiments de l'hôpital (8.0.3) et les

vastes entrepôts des établissements Morand (8.0.4), s'étend au nord-ouest de la rue des Moulins. L'intégration d'une première opération d'urbanisation, marquée par l'implantation d'un groupe d'immeubles locatifs (8.0.5), a été facilitée par la diversité initiale du tissu.

Une série de villas (9.0.1, 9.0.2) et d'habitations individuelles de la première moitié du 20^e siècle (9), entourées de leurs parcs et de leurs jardins, se situent à la hauteur de la rue de la Delèze et à proximité. Malgré certaines interventions, notamment la construction d'un immeuble locatif (9.0.3) au centre du groupement, le tissu a conservé à ce jour l'essentiel de ses qualités d'origine, parmi lesquelles la végétation joue un rôle non négligeable.

Les espaces verts et les autres abords

Le parc du Manoir (I), de nos jours largement cerné de constructions, constitue une composante importante du site. Outre le Manoir du 18^e siècle (0.0.1), aujourd'hui reconverti en centre culturel, l'essentiel des constructions est constitué par des bâtiments scolaires (0.0.2 à 0.0.4) implantés en périphérie et dont la création s'étale de 1935 à nos jours. Un immeuble locatif des années 1970 (0.0.6) représente, du fait de son insertion dans un secteur qui aurait dû être réservé à des équipements collectifs, une erreur de planification évidente. De même, le vaste centre commercial Migros (0.0.7), créé dans les années 1980, perturbe gravement le site par son gigantisme et la coupure qu'il induit entre le tissu ancien et les espaces libres.

Prolongeant l'agglomération historique au nord, deux aires aux fonctions distinctes jouent chacune un rôle de protection analogue. Alors que l'une (II) est occupée par des bâtiments scolaires et leurs préaux, l'autre (III) est constituée par le verger d'une ancienne propriété aujourd'hui reconvertie en parc public. Les anciens bains, transformés en villa après 1870 (0.0.10), bordent le parc à l'ouest et participent étroitement à son caractère.

Sur l'autre face de l'agglomération historique, des terrains étendus (IV), dont l'emprise correspond à peu près au territoire autrefois occupé par la ville

romaine (0.0.13), jouent également un rôle de zone tampon. A l'exception des parcelles couvertes d'entrepôts (0.0.15) et celles propriété d'une communauté religieuse (0.0.14), ils sont aujourd'hui réservés au sport et aux loisirs.

Dans le prolongement du tissu bordant l'avenue du Grand-Saint-Bernard, deux groupes lâches composés de villas édifiées au début du 20^e siècle, avec leurs parcs et leurs jardins (V et VI), constituent des îlots de verdure à préserver de l'urbanisation en cours sur toute l'étendue de la plaine alluvionnaire. Une enclave rurale située à l'ouest de l'hôpital (VII) présente la même caractéristique, mais est sans doute, du fait de sa position excentrée, nettement plus vulnérable.

Une aire fortement urbanisée (VIII) accompagne le tracé de la route cantonale. Un noyau mi-rural (0.0.25), mi-artisanal (0.0.26, 0.0.27) créé vers 1900, ainsi qu'une vaste maison d'habitation édifiée par étapes (0.0.28) constituent des traces du tissu d'origine de valeur.

Dans son prolongement, une poche verte épargnée par le développement (IX), incluant la place de Rome (0.0.32), est occupée par des maisons du début du 20^e siècle, entourées de leurs jardins et de leurs parcs.

Une esplanade étroite (X), coincée entre la route cantonale et la Bâtiaz, est aujourd'hui partiellement urbanisée, au détriment du tissu historique dont elle assure le prolongement.

Deux aires allongées structurent fortement le site. L'une est occupée par le domaine ferroviaire (XI) et constitue sa limite nord. L'autre, qui englobe les berges de la Drance (XII), marque la frontière avec le coteau viticole (XIV) et s'évase après le pont de la Bâtiaz (0.0.34).

Le restant de la plaine alluvionnaire (XIII), autrefois consacrée à l'agriculture, est aujourd'hui en cours d'urbanisation généralisée. Sans mesures de planification rapides, ce développement risque à court terme d'étouffer le site historique.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Etablir un recensement architectural détaillé du tissu, bâtiment par bâtiment, sur le modèle de ce qui a été réalisé dans les cantons de Vaud et de Genève. La publication de l'Inventaire Suisse d'architecture (INSA), dont le manuscrit est déposé à la Société d'Histoire de l'Art en Suisse, constituerait un premier pas dans cette direction.

Engager une étude de planification détaillée, visant à définir les règles du développement dans la plaine alluvionnaire (XIII), dont l'urbanisation se caractérise par une certaine anarchie. La même étude devrait approfondir les modalités de protection des abords définis dans le cadre du relevé (I à XII), qui représentent autant de poches de résistance face à l'urbanisation généralisée de la plaine.

Vu l'importance primordiale de la place Centrale (2.0.2) dans l'image du site, instaurer un règlement spécifique définissant les règles d'intervention dans le tissu, dans le but notamment d'éviter de renouveler les erreurs commises à chaque extrémité de la place (2.0.8 et 2.0.9). Le remplacement d'une façade en bois réalisée en 1903 par J. Mério, architecte à Genève, par une façade en métal et bois, dans les années 1990, représente dans ce contexte un mode d'intervention positif.

En ce qui concerne l'avenue de la Gare, respecter les alignements d'origine. Le bâtiment de la poste (6.0.8), implanté en retrait de la chaussée et dont seul le socle s'inscrit dans l'alignement existant, constitue un précédent dangereux. Sans doute aurait-il mieux valu réduire sa hauteur pour respecter les distances et vues droites.

Un certain nombre de noyaux anciens de valeur historique évidente, notamment la Bâtiaz (4), tranchent sur le restant du tissu par un état d'entretien particulièrement médiocre. La création d'un fond d'encouragement à la réhabilitation, prévoyant le respect de certaines règles minimales de conservation, devrait faciliter leur sauvegarde.

Qualification

Appréciation de la ville dans le cadre régional

XX	Qualités de la situation
----	--------------------------

Implanté sur une plate-forme alluvionnaire, dominée par le vignoble riant occupant les contreforts du Mont-Ravoire et les forêts de sapins plus austères couvrant le Mont-Chemin, le site se caractérise par des qualités paysagères élevées. Le développement en métropole régionale survenu au cours de la seconde moitié du 20^e siècle s'est traduit par une urbanisation générale de la plaine, qui a réduit sensiblement les qualités de la situation d'origine, telles qu'on les découvre sur les gravures et les photos anciennes, avec des maisons prises dans un écrin de vergers et de champs, tandis que des allées d'arbres accompagnaient les principaux axes et structuraient la plaine.

XX/	Qualités spatiales
-----	--------------------

Les qualités spatiales du site sont prépondérantes dans tous les tissus à caractère urbain, aussi bien ceux d'origine médiévale, disposés sur la voie reliant l'église paroissiale à la Bâtiaz, que dans le cadre de l'extension perpendiculaire induite par la création de l'artère avenues de la Gare/du Grand-Saint-Bernard. Elles résultent d'une organisation du tissu aujourd'hui encore clairement lisible, contrastant avec les interventions ultérieures souvent anarchiques. Elles atteignent leur apogée à la jonction des deux axes, marquée par la place Centrale ombragée par des allées de platanes, constituant sans aucun doute l'un des éléments urbains majeurs sur le plan cantonal. Elles sont évidentes partout ailleurs, du fait du développement urbain accéléré ayant marqué ces dernières décennies, qui génère une grande diversité sur le plan spatial.

XXX	Qualités historico-architecturales
-----	------------------------------------

Les qualités historiques et architecturales du site, du fait notamment de la superposition d'agglomérations d'époques différentes, dont chacune a laissé ses traces, sont prépondérantes. Elles se retrouvent sur

le plan urbanistique, avec la superposition de deux axes de développement successifs, se coupant à angle droit, qui contribuent à la lisibilité actuelle du site et transcendent les nombreuses erreurs de planification de détail. Le site est marqué par une profusion d'éléments typologiques et stylistiques de tout premier plan, témoignant de la richesse de son histoire : ruines de la ville romaine, édifices médiévaux, tel le donjon du château, tissus des 17^e-18^e siècles ponctuant l'axe historique rejoignant la Bâtiaz, mais également développement durant la seconde moitié du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, notamment sur l'axe reliant la gare à Martigny-Bourg.

A autres qualités

La présence des vestiges d'une importante ville romaine ajoute des qualités complémentaires importantes au site sur le plan archéologique.

2^e version 01.1998/jpl

CD n° 233 260
 Films n° 2706a, 2712a, 2752-2755,
 2758-2760 (1978) ;
 8608, 8609, 8634, 8635 (1997) ;
 8636-8639 (1998)

Coordonnées de l'Index des localités
 575.842/104.133

Mandant
 Office fédéral de la culture (OFC)
 Section du patrimoine culturel et des
 monuments historiques

Mandataire
 Bureau pour l'ISOS
 Sibylle Heusser, arch. EPFZ
 Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
 Inventaire des sites construits à protéger
 en Suisse